



COMMUNIQUÉ de PRESSE

Guéret le 7 juin 2019

Soldes d'été 2019

En application des articles L. 310-3 et D. 310-15-2 du code du commerce, les soldes d'été, pour le département de la Creuse, commenceront le mercredi 26 juin jusqu'au mardi 6 août 2019.

Les commerçants pourront écouler leur marchandise en stock, à des prix réduits.

Les vendeurs devront clairement signaler les rabais par rapport au prix de référence réel et les réductions affichées en vitrine, impérativement pratiquées.

Contact Presse : Dimitri Detandt - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr
Tel : 05.55.51.59.00 - Fax : 05.55.52.48.61 – Site Internet : www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse